



l'oxygène  
à la source

**N°063-23**

**EXERCICE 2022 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 35 Représentés : 5 Quorum : 27
---

**Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 3 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix heures et demie, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 27 mars 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Mme & M. Guy DEMOLIS, Julie MONTCOUQUIOL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES**

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Mme & MM. Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT,  
Cédric VERNEY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

Mme & MM. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY,  
Adrien GUILMAIN, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET,  
Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE,  
Jean-Marc BOUCHET, Yves GUILLOTTE, Martine VIBERT, Emmanuel  
GEORGES, Gérard LAMBERT

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Franck BOGEY à Christian MARTINOD  
Magali MUGNIER à Patrick LECONTE  
Gilles VIVIAN à Claire LEPAN  
Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME  
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur  
Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur  
Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation  
Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA,  
Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées  
Secrétariat.

**EXERCICE 2022 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL**

Exposé du Président,

Le Président donne connaissance des recettes et des dépenses ordonnancées au cours de l'exercice 2022, dont les montants exprimés en euros sont en concordance avec le compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable, et indique les montants des restes à réaliser au 31 décembre 2022 :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		
	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Restes à réaliser € HT
<b>Opérations de l'exercice</b>					
Recettes réalisables	13 917 271,39	13 129 851,37	8 696 858,90	6 691 385,08	2 265 887,91
Résultats N-1 à reporter	65 791,58	65 791,58	1 416 075,39	1 416 075,39	
Autofinancement			497 880,00		
<b>Recettes totales</b>	<b>13 983 062,97</b>	<b>13 195 642,95</b>	<b>10 610 814,29</b>	<b>8 107 460,47</b>	<b>2 265 887,91</b>
Dépenses réalisables	13 485 182,97	12 227 213,70	10 610 814,29	6 484 605,26	3 077 111,91
Résultats N-1 à reporter		0,00		0,00	
Autofinancement	497 880,00				
<b>Dépenses totales</b>	<b>13 983 062,97</b>	<b>12 227 213,70</b>	<b>10 610 814,29</b>	<b>6 484 605,26</b>	<b>3 077 111,91</b>
Résultat opérations de l'année		902 637,67		206 779,82	-811 224,00
Résultat N-1 reporté		65 791,58		1 416 075,39	0,00
Résultat cumulé au 31.12.N		968 429,25		1 622 855,21	-811 224,00

Puis M. LECONTE, Vice-Président, est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif. Le Président quitte alors la salle.

Le Comité Syndical, après avis favorable de la Commission des Finances du 20 mars 2023 :

- ✓ VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022,
- ✓ VU les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif,
- ✓ APRES avoir arrêté le compte de gestion rendu par le Responsable du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2022,
- ✓ CONSIDERANT que le Président du SILA a normalement administré les finances du SILA pendant l'exercice 2022, en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et en ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

est invité à approuver le Compte Administratif du budget Principal de l'exercice 2022 rendu par le Président, ainsi que les restes à réaliser.

**- A D O P T É -**  
**à l'unanimité**

**Voix POUR : 39**  
**Voix CONTRE : 0**  
**Abstentions : 0**  
**Non votants : 0**

Par délégation,  
Pascale ABADIE,  
Directeur Général Adjoint des Services



Mme Séverine MUGNIER,  
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture

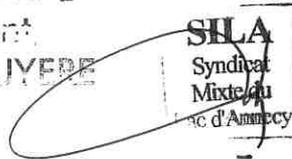
Le 19 AVR. 2023

Publié le 20 AVR. 2023

Exécutoire le 20 AVR. 2023

Le Président

Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.